



Encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle

Demande définitive de versement anticipé

Données personnelles

Nom

Prénom

Numéro d'assuré

Etat civil

Adresse privée actuelle

Adresse privée future

Tél. professionnel

Tél. privé

Adresse email privée

Demande

Montant désiré (CHF)

Totalité du libre passage à disposition (maximum)

Date de paiement souhaitée (dernier jour du mois)

Description de l'objet

Appartement

Maison

Année de construction

Prix d'achat

Commune

Canton

No de parcelle

Part de copropriété (%)

Adresse du registre foncier (en Suisse)

Utilisation du versement et documents à joindre (veuillez indiquer votre situation).

■ Amortissement dette hypothécaire en Suisse

- Extrait récent du registre foncier
- Dernier relevé du compte hypothécaire
- Confirmation écrite de la banque mentionnant:
 - que le montant sera exclusivement destiné à amortir la dette
 - les coordonnées bancaires du compte à créditer

■ Amortissement dette hypothécaire à l'étranger

- Extrait récent du registre foncier (cadastre)
- Dernier relevé du compte hypothécaire
- Attestation de domicile
- Confirmation écrite de la banque mentionnant:
 - que le montant sera exclusivement destiné à amortir la dette
 - les coordonnées bancaires du compte à créditer (avec IBAN et SWIFT)

■ Achat en Suisse

- Promesse de vente ou acte de vente (éventuellement projet)
- Réquisition d'inscription de la mention "restriction du droit d'aliéner LPP" destinée au registre foncier et établie par la notaire
- Confirmation écrite du notaire ou éventuellement de la banque mentionnant:
 - que le montant sera exclusivement destiné à l'encouragement à la propriété du logement
 - les coordonnées bancaires du compte à créditer

■ Achat à l'étranger

- Acte de vente
- Confirmation écrite de la banque ou du notaire mentionnant :
 - que le montant sera exclusivement destiné à l'encouragement à la propriété du logement
 - les coordonnées bancaires du compte à créditer (avec IBAN et SWIFT)

■ Construction en Suisse

- Promesse de vente ou acte de vente (éventuellement projet)
- Contrat de construction / architecte, signé
- Permis de construire
- Réquisition d'inscription de la mention "restriction du droit d'aliéner LPP" destinée au registre foncier et établie par la notaire
- Confirmation écrite du notaire ou éventuellement de la banque mentionnant:
 - que le montant sera exclusivement destiné à l'encouragement à la propriété du logement
 - les coordonnées bancaires du compte à créditer

■ Construction à l'étranger

- Acte de vente
- Contrat de construction / architecte, signé
- Permis de construire
- Confirmation écrite de la banque ou du notaire mentionnant :
 - que le montant sera exclusivement destiné à l'encouragement à la propriété du logement
 - les coordonnées bancaires du compte à créditer (avec IBAN et SWIFT)

■ Pour chaque situation : veuillez nous transmettre une copie de la carte d'identité ou du passeport de chaque signataire (assuré et conjoint).

Le Fonds de Pensions se réserve le droit d'exiger d'autres documents ou justificatifs, afin de pouvoir s'assurer que le montant sera utilisé conformément à la loi sur l'encouragement à la propriété du logement selon la LPP.

Déclaration

Je certifie:

- avoir été informé que ce versement anticipé entraînera une diminution des prestations du Fonds
- que le versement anticipé sera uniquement utilisé pour le financement de mon logement principal
- que les renseignements ainsi que les pièces fournies sont véridiques et complètes
- avoir lu et être en accord avec le règlement sur l'encouragement à la propriété du logement.

Lieu et date

Signature de l'assuré

Lieu et date

Signature du conjoint